

La Communauté de Communes Cœur du Var vous invite à découvrir son territoire à pied, à VTT ou encore à cheval.

Balisage :

Certains circuits sont balisés et jalonnés d'informations directionnelles. Chaque poteau directionnel porte un numéro de référence et un nom uniques associés aux coordonnées GPS (wgs84). Ils sont matérialisés sur les cartes par leur numéro. Les lames indiquent le prochain poteau-flèche et sa distance en kilomètre. Elles facilitent l'orientation générale. Sur tous les circuits, le balisage à la peinture guide le randonneur. Il est apposé sur les arbres, les rochers bordant les itinéraires.



Tout droit



Changement
de direction



Mauvaise
direction

Bon à savoir :

La chasse est pratiquée dans nos forêts (automne, hiver) : respectez les panneaux, les consignes des chasseurs et faites preuve de prudence en signalant votre présence.

L'état d'un itinéraire peut s'altérer au gré des conditions extérieures. Il appartient à chaque randonneur quelle que soit son activité, de s'assurer de son itinéraire, de s'y engager sous sa propre responsabilité. N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages causés à vous-même, à des tiers et aux biens qui résultent de l'inadaptation de votre comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles.

Charte du randonneur

- N'empruntez le sentier qu'en période autorisée : renseignez-vous sur l'état d'ouverture des massifs forestiers (en particulier l'été).
- Regardez sans toucher, respectez les cultures et les vergers, ne cueillez pas, ne prélevez pas d'espèces et veillez à ne pas déranger la faune.
- Que vous soyez piéton, cavalier ou cycliste, soyez vigilant à la signalisation qui vous concerne. Restez sur le sentier balisé.
- Ne faites pas de feu, ne jetez pas de mégots de cigarettes même éteints.
- Veuillez ramener vos déchets et autres déchets avec vous.
- Restez courtois et discrets avec les autres utilisateurs des chemins.
- N'utilisez le sentier qu'à pied, en cycle non motorisé ou à cheval.
- Veillez à refermer les barrières après les avoir franchies.
- Munissez-vous de chaussures adaptées, d'eau, éventuellement d'un chapeau.
- A VTT, portez un casque.
- Tenez votre chien en laisse.



Contacts utiles :

Météo France : 0 899 710 283

Secours : 112

Pompiers : 18

Lors de l'utilisation de la topo-fiche ou si vous rencontrez des anomalies lors de votre passage sur les sentiers, faites nous part de vos observations.

CŒUR DU VAR TOURISME

04 98 10 43 59 | tourisme@coeurduvar.com

Retrouvez d'autres topo-fiches
sur coeurduvartourisme.com

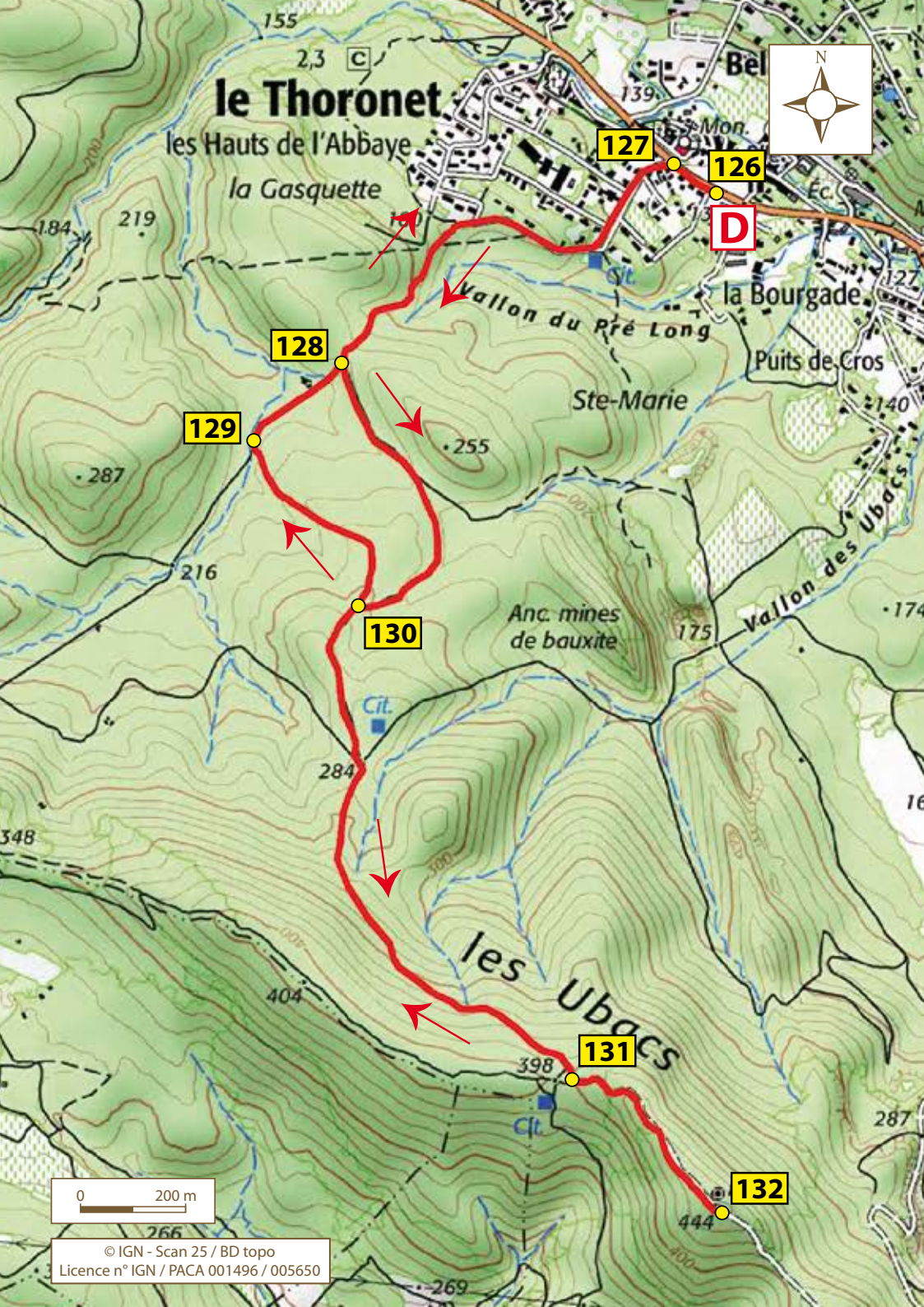
Rejoignez-nous



Le Thoronet La vigie des Ubacs

Randonnée moyenne • Distance : 7,4 km





Le Thoronet

La vigie des Ubacs



Randonnée moyenne • Distance : 7,4 km • Temps marcheur : 2h15

Ascension de la barre des Ubacs longtemps terre de bauxite. Au sommet, le panorama est immense des Maures à la Ste Baume, de l'Estérel aux Alpes.

126 De la place Louis Rainaud, par quelques marches, rejoindre le trottoir et suivre la D79 jusqu'à

127 Rue des Ubacs (200 m). Prendre à gauche la rue, laisser systématiquement les voies perpendiculaires. La rue s'élève progressivement jusqu'à devenir chemin revêtu qui dessert un quartier pavillonnaire. Ce chemin revêtu devient un chemin pierreux plutôt dégradé qui grimpe plus sévèrement dans la pinède vers

128 Le Château (1,1 km). A ce col, poursuivre à gauche sur la piste DFCI. Laisser une trace de chemin qui s'en va vers la gauche en conservant la droite. Après un virage, la piste grimpe fortement en passant par

130 Piste M880 (1,9 km) jusqu'à rejoindre (temporairement) un secteur moins pentu et dégagé. La barre des Ubacs apparaît tel un rempart interdisant l'accès au pays Lucois situé au sud. Au carrefour de pistes, laisser celles qui s'en vont à droite et à gauche. Poursuivre tout droit sur la M880 et aborder l'ascension de ce puissant relief. La piste (ancien chemin dit du Val de Soliès qui reliait Le Thoronet au Luc) fend les pentes abruptes où s'accroche une végétation vert sombre dominée par de petits chênes verts. Même s'il y a de rudes à coups, la montée est finalement relativement constante (11% de moyenne). Gagner un petit col.

131 Les Ubacs (3,2 km). Prendre alors à gauche et poursuivre l'ascension. Après 2 épingles très sévères dans un terrain plutôt fuyant, la piste se confond avec la ligne de crête et la pente s'adoucit. S'arrêter au sommet, à

132 La vigie des Ubacs (3,7 km). La tour de surveillance DFCI est ouverte : respecter les lieux, n'oublier pas de fermer les fenêtres et la porte et prendre garde à l'escalier d'accès en fer qui peut s'avérer dangereux. Le point de vue est époustouffant, vous dominez le cœur du département du Var. Amusez-vous à reconnaître au loin le Coudon, la montagne de la Loube, le mont Aurélien, la Sainte Victoire, les Bessillons, les sommets de la chaîne alpine, le rocher de Roquebrune... On aperçoit même la montagne de Lure. Dans la tour, une carte IGN installée en table d'orientation à 360° vous aide à vous repérer. Presque minuscule le village du Thoronet s'étire en bas dans son vallon. Repérer également coté nord les stigmates laissés par l'exploitation des mines de bauxite.

Revenir par la piste d'ascension à la balise

131 Les Ubacs (4,2 km) puis

130 Piste M880 (5,5 km). S'engager à gauche dans la pinède sur un agréable sentier (chemin rural du Val de Soliès) qui débouche sur une piste DFCI.

129 Chemin du Soliès (6 km). Prendre à droite, remarquer les ruines du hameau dit du château (ancien relais de poste), grimper le raidillon pour retrouver le premier petit col.

128 Le Château (6,3 km). Descendre tout droit par le même chemin qu'à l'aller et pour retrouver

127 Rue des Ubacs (7,2 km) puis

126 Place Louis Rainaud (7,4 km).



D Parking

Place Louis Rainaud à proximité de l'office de tourisme.

Balisateur jaune

Dénivelé : 440 m



Avertissements :

- Terrains pierreux avec bancs de roches pouvant être par endroit fuyant
- Dénivelé important (ménager vos efforts)
- Ce parcours peut s'effectuer à VTT et à cheval. A VTT, la montée est éprouvante car certains passages sont fuyants, ravinés ou cassants et surtout la pente affiche des pourcentages importants (11 % de moyenne entre la cote 280 et 440).

En chemin :

- Anciennes restanques sous la pinède
- Multiples panoramas
- Ruines du hameau du château

